IMMOBILIER

BACHELOR IMMOBILIER GESTION LOCATIVE

Parcours en 3 ans
- 1ère et 2ème année : programme Bachelor Up'
- 3ème année : spécialité Immobilier Gestion Locative

Admission parallèle possible

En initial ou en alternance (Apprentissage ou Professionnalisation)

DURÉE

→ En 1ère année : 518h de formation
→ En 2ème année : 518h de formation (532h pour l'option internationale)
→ En 3ème année : 483h de formation
→ En **présentiel** et en **ligne**
→ De Septembre N à Août N+3
→ **1ère et 2ème année :** 1 période en entreprise de 30 jours minimum
→ 3ème année : 1 période en entreprise de 40 jours minimum
→ Possible en alternance

RYTHME

→ En initial ou en alternance (apprentissage / professionnalisation)
→ Plusieurs rythmes possibles selon le campus
NEW → Parcours hybride alternant cours en présentiel et en ligne possible

VALIDATION*

→ Titre RNCP Responsable d'affaires en immobilier, Titre reconnu par l'Etat, niveau 6, RNCP 40660
Date publication : 23/05/2025
Date échéance : 23/05/2030
RNCP40660 - Responsable d'affaires en immobilier
→ Bachelor Immobilier – Gestion Locative (sous condition de validation du niveau B1 en anglais)
→ Obtention de 60 crédits ECTS

PRÉREQUIS

→ Admission Post Bac : Bac validé (ou équivalent)
→ Admission 2ème année : 60 crédits ECTS
→ Admission en 3ème année : Bac + 2 validé (120 crédits ECTS) ou Bac suivi de
3 années d'expérience professionnelle post-bac dans le secteur tertiaire
→ Passage de tests d'entrée
→ Dossier de candidature et entretien

MÉTIERS VISÉS

→ Responsable syndic
→ Gestionnaire de copropriétés
→ Comptable syndic de copropriétés

MÉTHODES MOBILISÉES

→ Des cours alternant des apports théoriques et des expériences pratiques
→ Une équipe pédagogique composée d'enseignants et de professionnels diplômés
→ Une pédagogie intégrant suivi et résultats individuels avec une évaluation par compétences professionnelles
→ Des supports et compléments de cours en ligne

Office 365

MODALITÉS D'ÉVALUATION

→ Contrôles en cours de formation (épreuves écrites et orales) et partiels en fin de semestres, avec remise de bulletins de notes et appréciation de l'équipe pédagogique.
→ Un bilan individuel d'acquisition des compétences et des savoirs est réalisé en fin de chaque semestre.
→ Tout au long de son parcours pédagogique, l'étudiant élabore un projet personnel qui fait l'objet d'un mémoire et d'une soutenance devant un jury de professionnels.

CHIFFRES CLÉS

28	85%	86%
Admis	**Taux de réussite** (2023-2024)	**Taux de présentation aux examens** (2023-2024)

*Sous condition de validation (voir règlement d'examens)

OBJECTIFS

- → **Administrer l'activité immobilière en conformité avec les obligations réglementaires**
- → **Accompagner et optimiser le patrimoine immobilier d'un client**
- → **Manager et gérer un centre de profit immobilier**
- → **Gérer une activité de gestion de syndic**

CONDITIONS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- → Étudiants
- → Salariés (reconversion, promotion)
- → Demandeurs d'emploi
- → Délai de traitement des candidatures : 1 semaine
- → Entrée en formation autorisée jusqu'au 31 octobre

ECORIS Online
- → Entrée autorisée jusqu'au 31 octobre
- → Rentrée décalée en janvier

Accessibilité aux publics en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance et la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)*.

*Pour tout besoin spécifique et toute adaptation contactez-nous.

PROGRAMME - 1ÈRE & 2ÈME ANNÉE

BACHELOR UP'
UP'TIMISE TON POTENTIEL !

La communication :

- → Expression écrite
- → Expressions orale
- → Anglais
- → Gestion du stress
- → Outils numériques
- → Outils de reporting
- → Outils de communication visuelle
- → Communication Digitale

La culture d'entreprise :

- → Culture économique
- → Culture juridique
- → RSE et Éthique Numérique Responsable
- → Veille et traitement de l'information
- → Masterclass métiers

La gestion d'entreprise :

- → Gestion des opérations courantes et des stocks
- → Analyse financière
- → Gestion des Ressources Humaines
- → Enjeux et risques de l'entreprise
- → Management opérationnel et stratégique
- → Management interculturel
- → Innovation et entrepreneuriat

Les options :

- → Communication Commerce et Management :
  E-commerce
  Marketing et Communication
- → Administration et Gestion d'Entreprise :
  Gestion des Ressources Humaines
  Pilotage et processus administratif
- → Internationale :
  Activity Report

Programme 3ème année →

PROGRAMME - 3ÈME ANNÉE

Administrer l'activité immobilière en conformité avec les obligations réglementaires :

→ Environnement Economique et Juridique de l'immobilier :
Connaître l'environnement de l'immobilier et exercer son activité dans le respect du droit et des pratiques de l'immobilier.

→ Gestion Immobilière et Syndic :
Avoir une approche fondamentale de la gestion locative et de la copropriété.

→ Techniques du bâtiment :
Analyser techniquement un bien immobilier.

Accompagner et optimiser le patrimoine immobilier d'un client :

→ Financement et Fiscalité :
Etablir des diagnostics en matière de fiscalité des particuliers et proposer des solutions adaptées.

→ Simulation professionnelle

→ Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) :
Contribuer à l'imbrication et à l'intégration de la RSE dans les stratégies, les services et les fonctions des entreprises en concertation avec les parties prenantes.

Manager et gérer un centre de profit immobilier :

→ Communication et Management

→ Gestion Financière et Culture Entrepreneuriale

→ Législation et Gestion des Ressources Humaines

→ Techniques de vente

Gérer une activité de gestion de syndic :

→ Gestion locative :
Gérer un parc locatif et en assurer le suivi

→ Gestion touristique et sociale :
Administrer des gestions locatives spécifiques : les locations touristiques et les logements sociaux

Préparation au mémoire professionnel :

→ Conduite de projet

→ Présentation et utilisation de l'IA générative

Développement des compétences linguistiques :

→ Anglais appliqué

POSSIBILITE DE VALIDATION PAR BLOCS DE COMPÉTENCES OU PAR LA VAE

→ Le programme est découpé en blocs de compétences. Chaque bloc peut être réalisé et validé de façon autonome et indépendante. L'examen se déroule alors sous forme ponctuelle. La moyenne à chaque bloc permet l'obtention du diplôme. La validation de la certification est également soumise à la rédaction et à la présentation orale d'un mémoire professionnel lié à une période en entreprise de 40 jours minimum.

→ Pour les personnes en activité professionnelle ou ayant eu une activité professionnelle significative, la certification peut être obtenue par la formation ou la VAE.

→ Pour ce type de parcours, adressez votre demande à executive@ecoris.com

TARIFS

Devis et planning personnalisés à la demande (bilan de positionnement)

En savoir + sur les financements

POURSUITE D'ÉTUDES

→ Titre niveau 7 (Bac+5) au choix parmi plusieurs MBA Ecoris.

Rendez-vous sur **ecoris.com** pour rencontrer l'un de nos conseillers.